

DO Grand Sud - Est Mai 2020



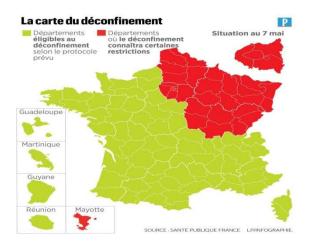
Information sur les dispositions mises en place en matière d'absences pour les salariés de la DOGSE

**Préambule**: Ce CSE s'est une fois de plus réalisé par conférence téléphonique avec vote par coop'net pour respecter les consignes de confinement. Les conditions sont assez inconfortables, mais permettent d'assurer le fonctionnement de l'instance CSE. <a href="https://www.cfecgc-orange.org/202005079003/do-gse/declaration-prealable-au-cse-extraordinaire-du-04-mai.html">https://www.cfecgc-orange.org/202005079003/do-gse/declaration-prealable-au-cse-extraordinaire-du-04-mai.html</a>

Les élus du CSE ont été seulement informés des mesures mises en place dans le cadre du déconfinement annoncé par le gouvernement à partir du 11 Mai 2020. La direction refusant que les élus puissent émettre un avis consultatif sous couvert que les consignes applicables sur notre DO proviennent du National. La CFE-CGC Orange ne peut que déplorer ce positionnement qui relève du délit d'entrave.

Les échanges durant ce CSE se sont faits par unité avec une accentuation des débats pour l'AD dûe à l'ouverture imminente des boutiques du réseau national.

## Information sur le Plan de Reprise d'Activité



Beaucoup d'échanges et de questionnements ont été remontés auprès de la direction de la part de l'ensemble des Organisations Syndicales.

Lors du dernier CSE, la Direction nous a affirmé qu'aucune désinfection des sites ne serait faite, mais uniquement un nettoyage renforcé. La délégation de la CFE-CGC Orange n'a pas manqué d'alerter la direction sur le sujet, a réclamé un vrai plan de nettoyage avec périodicité et suivi, nettoyage des surfaces et équipements de travail, des poignées de portes et boutons, matériels, plus généralement de tout objet, surface... susceptibles d'avoir été contaminés (en contact avec les mains), équipements de travail communs, collectifs (machines à café, photocopieurs...)

L'entreprise met en place une politique nationale sans tenir compte des spécificités régionales, voire départementales. Notre territoire est très vaste, les problématiques ne sont pas les mêmes dans le Rhône que dans le Var ou les Alpes – Maritimes.

Agence Distribution: L'ouverture imminente des boutiques se fera dans un premier temps pour

6 boutiques ADCE (Clermont Jaude / Grenoble Grenette / L'isle d'Abeau / St Etienne Grand Rue / Lyon République / Annecy Carnot) et 6 boutiques ADSE. Marseille Canebière / Montélimar / Salon de Provence / Avignon le Pontet / La Valette du Var / Cap 3000 St Laurent du Var

Sur la base du volontariat du 11 Mai au 16 Mai et reprise de l'activité dans toutes les boutiques à partir du 18 Mai.

### Analyse de la CFE-CGC

Les élus ont réclamé du gel hydro alcoolique, un masque, une visière ainsi qu'un plexi glace... Un sens de circulation sera adopté dans les points de vente avec vigile et distance de sécurité de 1 mètre. Toutes ces mesures ont été retenues par la Direction.

# Information sur les dispositions mises en place en matière d'absences pour les salariés de la DOGSE



Les élus de la CFE-CGC Orange souhaitent que la Direction permette d'adapter les horaires pour éviter la foule, garder ou aller chercher les enfants en fonction des nouveaux rythmes scolaires.

Les élus de la CFE-CGC Orange souhaitent que la Direction fasse ou refasse une communication sur les droits et devoirs à l'ensemble des salariés en cas de suspicion de contamination et de contact avec une personne contaminée.

#### Concernant les congés :

La Direction Orange a imposé de façon unilatérale, pour les salariés devant garder leurs enfants, de poser 2 jours de Congés Annuels pour avoir 3 jours d'Autorisation Spécifique d'Absence. Ce dispositif ne convient pas aux élus de la CFE-CGC Orange, car les salariés n'auront plus de CA dès le mois de Juillet si la situation sanitaire ne s'améliore pas.

Nous ajoutons également que le chômage partiel, outre la perte de salaire, n'ouvre pas de droit à la retraite, il y a donc un risque de perte de trimestre cotisé pour les salariés Les élus de la CFE-CGC Orange demandent que la direction s'assure des 600 heures payées au smic à l'année pour chaque salarié pour que 4 trimestres soient validés

### **Concernant la restauration / Tickets Restaurant :**

Depuis le début du confinement le 17 mars, la grande majorité des salariés ne bénéficient plus de Titres Restaurants, et avec la fermeture des restaurants d'entreprise, chacun d'entre nous se retrouve privé chaque mois de 100€ de pouvoir d'achat. Nous avons tous recu un message courant avril indiquant qu'une solution était à l'étude. Pourtant, depuis mi-mars, tous les salariés des périmètres SCE et OFS (environ 10000) bénéficient librement de titres restaurants en mode dématérialisé. La seule différence vient du fait que leurs CSE, à majorité CFE-CGC Orange, n'ont pas délégué la gestion de leurs budgets. Leur proposition de partager leur plateforme technique pour en faire bénéficier l'ensemble des salariés d'Orange n'a jamais reçu de réponse.

Vos représentants CFE-CGC Orange ont demandé une explication aux élus qui représentent le CSE DOGSE au Comité National de Restauration, leur question a été suivie d'un grand silence.



Retrouvez ce compte-rendu et les publications de votre établissement : CFE-CGC DO Sud Est

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous!



